

Convention collective du Routage (Selced)

Routage : + 1,2 % pour les salaires en 2018

La traditionnelle réunion de la commission paritaire de la convention collective de la logistique de communication écrite directe (routage presse et publicité, marketing direct, colisage...) s'est tenue le 5 février pour négocier la grille des salaires minima de la profession.

La CGT, après avoir réuni des délégués d'entreprises pour en débattre, réclamait 2 % en affirmant que l'augmentation du SMIC était de 1,24 % et que nous voulions éviter une situation, malheureusement trop fréquente dans certaines branches professionnelles, où le SMIC viendrait grignoter les premiers échelons de la grille de rémunération.

En terme de revendications, la CFDT et FO réclamaient 1,5 %, la CGC demandait 1,3 % et la CFTC n'avait pas de chiffrage.

Après quelques interruptions de séances, un accord a été trouvé en ces termes :

- + 0,6 % au 1^{er} mars
- + 0,6 % au 1^{er} septembre.

De plus, et en réponse à l'intervention de la CGT, les patrons ont accepté l'ouverture de négociations pour actualiser la grille des qualifications de la profession. Les syndicats ont jusqu'au 15 juin pour déposer leurs revendications afin que la négociation puisse se tenir dès l'automne prochain.

Nouveaux métiers, nouvelles qualifications, nouvelles technologies, la Filpac-Cgt espère que cette négociation va permettre d'améliorer la reconnaissance des savoir-faire des salariés de la branche et de les faire évoluer dans leur vie professionnelle.

Vous trouverez au verso, la grille des minima conventionnels applicable au 1^{er} mars 2018. Vérifiez vos salaires !

SALAIRES MINIMA CONVENTIONNELS			
Base nouvelle classification			
	Salaire Horaire	Salaire mensuel 151,67 conventionnel	
C A D R E S	Groupe I-A	4 821,40 €	
	Groupe I-B	4 221,09 €	
	Groupe I-C	3 752,06 €	
	Groupe I-D	3 601,97 €	
	Groupe I-E	2 889,33 €	
	Groupe I-F	2 814,05 €	
	Groupe I-G	2 720,24 €	
A D J U T	Groupe II-A	2 626,44 €	
	Groupe II-B	2 438,85 €	
	Groupe II-C	2 345,05 €	
E M P L O Y E S - O U V R I E R S	Groupe III A	14,23 €	2 159,01 €
	Groupe III B	13,01 €	1 972,86 €
	Groupe III C	11,79 €	1 788,24 €
	Groupe III D	11,13 €	1 687,53 €
	Groupe III E	10,78 €	1 635,66 €
	Groupe III F	10,16 €	1 541,06 €
	Groupe III G	9,95 €	1 509,02 €
	Groupe III H*	9,88 €	1 489,18 €

* Smic à la date de la révision des minima